



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
à
Mon
be



13109542

BRUXELLES

Greffe **05 JUL. 2013**

N° d'entreprise : 478.237.615

Dénomination

(en entier) : **Limited Adventures sprl**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 17, Impasse des Combattants, 1081 Bruxelles, Belgique

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :

NOMINATION/DÉMISSION D'UN GÉRANT ET CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL (SPRL)

SPRL Limited Adventures

17 impasse des combattants 1081 Bruxelles

n° d'entreprise 0478 237 615

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Est tenue ce jour, le 29 avril 2013, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires/associés, au siège social de la société.

Composition de l'assemblée générale:

L'assemblée générale est composée des actionnaires/associés présents ou représentés, dont les noms, prénoms et adresses sont repris dans la liste de présence

Elle sera annexée au présent procès-verbal.

Exposé du gérant

Le gérant expose ce qui suit :

La présente assemblée générale a été convoquée en vue de délibérer de l'ordre du jour suivant

1. Démission du gérant;
 2. Nomination d'un nouveau gérant.
 3. Changement de siège social.
- Délibération des points à l'ordre du jour

1. DÉMISSION D'UN GÉRANT

L'assemblée générale prend acte de la démission des fonctions de gérante présentée par An Gielen, kerkstraat 151 – 9050 Gêntbrugge

Cette démission prend cours à partir du 01 mai 2013.

Cette décision est prise à l'unanimité.

2. NOMINATION D'UN NOUVEAU GÉRANT

L'assemblée décide de nommer en tant que nouveau gérant : Mohamed Malik Cham Avenue des croix du feu n°199b - 1020 Bruxelles.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

Son mandat prendra cours le 01er mai 2013, pour une durée indéterminée. Conformément aux statuts, chaque administrateur/gérant est autorisé à poser tout acte de gestion et à représenter la société.

Le mandat de l'administrateur/du gérant venant d'être nommé est gratuit.

Cette décision est prise à l'unanimité.

3. CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

En application des statuts, l'assemblée générale décide de déplacer le siège social, avec effet au 01 mai 2013:

de l'impasse des combattants 17 à 1081 Bruxelles
à rue Emile Féron 70 à 1060 Bruxelles

Cette décision est prise à l'unanimité.

Dispositions finales

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée.

Fait aux lieux et dates indiqués, et après approbation de l'assemblée générale, signé par les les actionnaires.

An Gielen, gérante démissionnaire

Mohamed Cham, nouveau-gérant

Karim Cham, actionnaire

Maarten Loix, actionnaire